



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat
de l'académie de Nice

Direction de l'Action
Pédagogique et des
Inspections
DAPI

Affaire suivie par :
Emmanuel DENISE
Jean-Pierre NUZZO
IEN ET EG

Téléphone
04 93 53 71 50/51

Mél.
ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Nice, le 31 août 2020

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
de mathématiques physique-chimie

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
de mathématiques physique-chimie

S/c du chef d'établissement

Objet : **Lettre de rentrée de l'année scolaire 2020/2021**

Chers (ères) collègues,

Votre mobilisation au cours du confinement a permis aux jeunes qui vous sont confiés de maintenir le lien avec leur établissement et de limiter les conséquences de la crise sanitaire sur leur niveau scolaire. Toutefois, au vu de la diversité de leurs situations personnelles pendant cette période, il est fort probable que l'hétérogénéité habituellement constatée soit encore plus marquée à cette rentrée.

L'objectif premier de cette dernière est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. L'accueil des élèves est particulièrement important. Des fiches réalisées par l'Inspection générale formulent des recommandations et conseils pour la prise en charge des élèves et offrent des repères de formation. Elles sont accessibles en ligne sur le site [Éduscol](https://www.eduscol.education.fr). Les mois de septembre et d'octobre permettront à la fois de prolonger l'année scolaire dernière, sans s'enfermer dans des révisions, et de débiter l'année en cours. La mise en activité des élèves et l'observation de cette activité (pour identifier les difficultés rencontrées), déjà attendues dans le cadre habituel, seront encore plus fondamentales pour les accompagner au mieux. Pour résorber les écarts, il est nécessaire de connaître les besoins afin d'y répondre de manière personnalisée. Bien entendu, il ne s'agit pas d'évaluer en début d'année toutes les notions qui auraient dû être acquises afin de les traiter toutes dès le premier trimestre. Pour les jeunes entrant dans la voie professionnelle, vous pourrez notamment vous appuyer sur les [tests de positionnement](#) de début de seconde et sur un test spécifique de littérature et numération adapté aux premières années de CAP, introduit cette année. Pour ceux déjà présents au lycée l'année scolaire dernière, il serait particulièrement utile que le professeur qui les avait en charge dresse une liste des connaissances et capacités effectivement traitées.



2 / 18

Pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, il sera encore plus nécessaire de varier les approches : différencier la nature des activités qui leur sont proposées en fonction de leurs acquis, les faire travailler en groupes hétérogènes, proposer des aides (outils numériques, fiches coup de pouce...), utiliser l'accompagnement personnalisé pour préparer aux séances à venir ceux qui en ont besoin. Dans le cadre de ce dernier, on pourra apporter une aide préventive en donnant un « coup d'avance » aux plus fragiles afin de leur permettre de participer et d'être en situation de réussite lors des cours ordinaires.

Les mesures sanitaires rendront difficile l'organisation sous leur forme habituelle des travaux pratiques pourtant indispensables à l'enseignement de la physique-chimie. Lorsqu'il ne sera pas possible de faire manipuler les élèves, on se concentrera sur les capacités qui ont trait à la représentation et l'exploitation des données ainsi qu'à leur modélisation. Chaque fois que faire se peut, on cherchera toutefois à ancrer les apprentissages sur des situations expérimentales, par exemple, en les réalisant devant la classe ou en présentant des vidéos. De même, des outils de simulation peuvent permettre d'accéder aux modèles physiques et à l'exploration de résultats permise par la possibilité de faire varier des paramètres.

Nous vous invitons par ailleurs à utiliser très rapidement avec vos élèves des outils permettant la mise en œuvre d'un enseignement à distance (ENT...). En équipe pédagogique, il conviendra de veiller à accompagner les lycéens qui rencontrent des difficultés pour utiliser ces outils. Il s'agit en effet de les préparer au cas où l'évolution de la crise sanitaire imposerait de recourir partiellement ou totalement à un enseignement en distanciel. Des formations sous la forme de webinaires seront proposées aux collègues qui le souhaitent, notamment sur la façon d'organiser un enseignement conjuguant des cours en présentiel et en distanciel, ainsi que sur les outils utilisés dans ce cadre. Le cahier de textes numérique demeure le lien essentiel entre la classe et la maison. Il permet d'avoir, en équipe, une véritable organisation du travail sur la semaine.

La crise sanitaire que nous traversons ne doit pas nous faire perdre de vue la transformation de la voie professionnelle en cours. La rentrée 2020 marque une nouvelle étape et certaines évolutions nous concernent plus spécifiquement :

- de nouvelles modalités d'évaluation à compter de la session d'examen 2021 en CAP (cf. annexe 1) et à compter de la session d'examen 2022 en Bac. Pro. (cf. annexe 2) ;
- l'application des nouveaux programmes en première professionnelle et en terminale CAP ; pour rappel, des documents ressources ont été publiés sur le site Éduscol ; ils ont pour thèmes :
 - [les automatismes](#),
 - [le vocabulaire ensembliste et la logique](#),
 - [l'algorithmique et la programmation](#),
 - [la variabilité de la mesure et les capteurs en physique-chimie](#).

Par ailleurs, une nouvelle version [des programmes du cycle 4](#) a été publiée afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.



3 / 18

Les modalités d'inscription au Plan Académique de Formation figurent en annexe 3. L'inscription aux ateliers didactiques se terminera le 18 septembre 2020. Des formations à public désigné pour accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes de mathématiques et de physique-chimie seront organisées en bassin. La liste des modules transversaux (co-intervention, consolidation...) du PAF de la voie professionnelle figure en annexe 4.

Nous souhaiterions que chaque équipe nous communique l'identité du collègue qui assurera la mission de coordonnateur de la discipline afin de faciliter les échanges d'informations tout au long de l'année. Nous remercions à l'avance ces derniers de se faire connaître en nous envoyant un message à l'adresse :

ien.eg-mspc@ac-nice.fr

Nous savons pouvoir compter cette année encore sur vos capacités d'adaptation et de créativité, et sur votre engagement pour continuer à accompagner vos élèves et à leur proposer un enseignement de qualité.

Bonne rentrée et bon courage à toutes et à tous !

Jean-Pierre NUZZO

jean-pierre.nuzzo@ac-nice.fr

Emmanuel DENISE

emmanuel.denise@ac-nice.fr

ANNEXE 1 : NOUVELLES MODALITÉS D'ÉVALUATION EN CAP



4 / 18

Elles sont définies par l'[arrêté du 30 août 2019](#) fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. **Les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur à compter de la session d'examen 2021.**

Les candidats ayant préparé le CAP par la voie scolaire dans des établissements d'enseignement public ou des établissements d'enseignement privés sous contrat, par l'apprentissage, dans des centres de formation d'apprentis habilités, ou dans le cadre de la formation professionnelle continue dans un établissement public sont évalués par contrôle en cours de formation pour les épreuves générales obligatoires.

Les autres candidats sont évalués sous forme ponctuelle pour les épreuves générales.

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE-CHIMIE AU CAP Épreuve de mathématiques et physique-chimie : coefficient 2

1. Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de mathématiques et physique-chimie a pour objectif d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat, notamment :

- rechercher, extraire et organiser l'information ;
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité ;
- expérimenter, utiliser une simulation ;
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés.

2. Critères d'évaluation

L'évaluation porte notamment sur :

- les capacités et connaissances du candidat pour résoudre des problèmes en lien avec le domaine professionnel, d'autres disciplines ou la vie courante, notamment en expérimentant, éventuellement à l'aide d'outils numériques, ou en utilisant des résultats expérimentaux ou résultant de simulation fournis ;
- la qualité de la validation et de l'interprétation des résultats obtenus par le candidat ;
- la qualité de la communication écrite ou orale.



5 / 18

3. Modalités d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en physique-chimie. L'évaluation a lieu au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme. L'ordre d'organisation des situations d'évaluation est laissé à l'appréciation et à l'initiative des équipes pédagogiques. La situation de mathématiques est d'une durée de 45 min, notée sur 12 points et celle de physique-chimie, d'une durée de 45 min, notée sur 8 points. Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 12)

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des capacités et connaissances du programme. Elle doit permettre d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat. Elle comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive et porte principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec d'autres disciplines, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé. Les outils numériques peuvent être utilisés dans tous les exercices.

Un exercice au moins comporte une ou deux questions dont la résolution se fait en présence de l'examineur. Ces questions nécessitent l'utilisation d'outils numériques par les candidats et permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à utiliser une simulation, à mettre en œuvre des algorithmes, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.

La situation d'évaluation en physique-chimie (notée sur 8)

Cette situation d'évaluation, d'une durée de 45 minutes, est notée sur 8 points. Elle repose sur un sujet expérimental, conçu en référence explicite aux capacités et connaissances du programme. Elle doit permettre d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat. La situation permet l'évaluation des capacités expérimentales du candidat, observées durant l'expérimentation qu'il mène, sur les mesures réalisées et leur interprétation :

- mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- utiliser une ou plusieurs relations ;
- interpréter et valider les résultats des travaux réalisés ;
- communiquer par écrit et à l'oral en particulier durant les appels présents dans le sujet.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de l'expérimentation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. Lorsque le sujet s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.



6 / 18

b) Épreuve ponctuelle (notée sur 20)

L'épreuve d'une durée d'une heure et trente minutes, comporte deux parties écrites : une partie concernant les mathématiques, notée sur 12 points (conçue pour être traitée en 45 minutes) et une partie concernant la physique-chimie, notée sur 8 points (conçue pour être traitée en 45 minutes).

Mathématiques (notée sur 12) : 45 min

La situation d'évaluation se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant aussi largement que possible les capacités et connaissances du programme. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec d'autres disciplines, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé. Un exercice au moins comporte des questions dont la résolution nécessite l'exploitation de résultats obtenus à l'aide d'outils numériques. Dans ce cas, l'énoncé est adapté au contexte des programmes et aux modalités de l'épreuve : certains éléments qui pourraient être nécessaires (copies d'écran, résultats de calculs, etc.) sont fournis sur papier dans le sujet.

Physique-chimie (notée sur 8 points) : 45 min

Le sujet porte sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties :

Première partie

Un exercice restitue une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte court et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple, à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.



7 / 18

Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies.

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, certaines formules peuvent être fournies dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

ANNEXE 2 : NOUVELLES MODALITÉS D'ÉVALUATION EN BAC PRO



8 / 18

Elles sont définies par l'[arrêté du 5 juillet 2020](#). Les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur à compter de la session d'examen 2022. la première situation de mathématiques et celle de physique-chimie pourront être réalisées dès le deuxième semestre de l'année de première à compter de cette année scolaire

Les candidats ayant préparé le baccalauréat professionnel par la voie scolaire dans des établissements d'enseignement public ou des établissements d'enseignement privés sous contrat, par l'apprentissage dans des centres de formation d'apprentis habilités, dans le cadre de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité à pratiquer l'évaluation en contrôle en cours de formation intégral, sont évalués par contrôle en cours de formation pour les épreuves générales obligatoires.

DÉFINITION DE LA SOUS-ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Sous-épreuve de mathématiques : coefficients 1 ou 1,5 ou 2 en fonction des spécialités

1. Objectifs de l'épreuve

La sous-épreuve de mathématiques a pour objectif d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences terminales telles que définies dans le programme, notamment :

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié. Expliquer une démarche.

2. Critères d'évaluation

L'évaluation porte notamment sur :

- la maîtrise du candidat sur les capacités et connaissances du programme en vue de résoudre des problèmes en lien avec le domaine professionnel, d'autres disciplines ou la vie courante, notamment en expérimentant à l'aide d'outils numériques, ou en utilisant des résultats de simulation fournis ;
- la qualité de la validation et de l'interprétation des résultats obtenus par le candidat ; la qualité de la communication écrite ou orale.



9 / 18

3. Modalités d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation. Il est préconisé que la première se déroule au deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale et l'autre au cours du deuxième semestre de l'année de terminale.

Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué sur les compétences terminales attendues, tenant compte de sa maîtrise des capacités et connaissances du programme.

Ces situations d'évaluation ont chacune une durée de quarante-cinq minutes environ et sont notées sur 10 points. Une proposition de note sur 20 est établie en additionnant ces deux notes. La note définitive est délivrée par le jury.

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des capacités et connaissances du programme de première pour la première situation d'évaluation et des programmes de première et de terminale, pour la seconde situation d'évaluation. Chaque situation d'évaluation comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive et porte principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec d'autres disciplines, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Les outils numériques peuvent être utilisés dans tous les exercices.

Un exercice au moins comporte une ou deux questions dont la résolution se fait en présence de l'examineur. Ces questions nécessitent l'utilisation d'outils numériques par les candidats et permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à utiliser une simulation, à mettre en œuvre des algorithmes, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. La présentation de la résolution de cette (ou ces) question(s) se fait en présence de l'examineur lors d'un appel. Le candidat porte ensuite par écrit les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

b) Épreuve ponctuelle - durée : 1 heure

L'épreuve, d'une durée d'une heure, est une évaluation écrite et pratique, notée sur 20 points se déroule en fin de cursus de formation.

Le sujet, conçu au niveau national sur les compétences terminales attendues, se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible du programme des classes de première et de terminale.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Les outils numériques peuvent être utilisés dans tous les exercices.

L'un des exercices comporte une (ou des) question(s) dont la résolution nécessite l'utilisation d'outils numériques (logiciels ou calculatrices) par les candidats et qui permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à mettre en œuvre un algorithme, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.



10 / 18

La présentation de la résolution de cette (ou ces) question(s) se fait(font) en présence de l'examineur lors d'un appel. Le candidat porte ensuite par écrit les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

4. Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuve (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.

Calculatrices et formulaires

L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il n'est pas prévu de fournir un formulaire aux candidats.

Remarques sur la correction et la notation

Les concepteurs de sujets veillent, dans leurs propositions, à mettre en évidence les compétences, les capacités et les connaissances évaluées.

Les consignes de correction doivent permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, les tentatives pertinentes, les résultats partiels et la cohérence globale des réponses.

Les correcteurs utilisent la grille nationale d'évaluation pour établir la proposition de note du candidat.

DÉFINITION DE LA SOUS-ÉPREUVE DE PHYSIQUE-CHIMIE AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Sous-épreuve de physique-chimie : coefficients 1,5 ou 2 en fonction des spécialités

1. Objectifs de l'épreuve

La sous-épreuve de physique-chimie a pour objectif d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences terminales telles que définies dans le programme, notamment :

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental. Utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ;
- valider : commenter un résultat, argumenter. Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés.
- Expliquer une démarche.



11 / 18

2. Critères d'évaluation

L'évaluation porte notamment sur :

- la capacité du candidat à résoudre des problèmes en lien avec le domaine professionnel de la spécialité suivie, avec d'autres disciplines ou avec la vie courante, notamment en expérimentant, éventuellement à l'aide d'outils numériques, ou en utilisant des résultats expérimentaux ou résultant de simulation fournis ;
- la qualité de la validation et de l'interprétation des résultats obtenus par le candidat ;
- la qualité de la communication écrite ou orale.

3. Modalités d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation d'une durée maximale d'une heure chacune. Il est préconisé que la première se déroule au deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale et l'autre au cours du deuxième semestre de l'année de terminale.

Les deux situations d'évaluation sont notées sur 10 points ; une proposition de note sur 20 est établie en additionnant ces deux notes. La note définitive est délivrée par le jury

Les deux situations d'évaluation se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué sur les compétences terminales attendues, tenant compte de sa maîtrise des capacités et connaissances du programme. Elles s'appuient chacune sur une ou deux activités expérimentales composées d'une ou plusieurs expériences dont certaines peuvent être assistées par ordinateur.

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du programme. La première situation d'évaluation porte sur le programme de la classe de première ; la deuxième situation d'évaluation porte sur les programmes des classes de première et de terminale.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités utilisés lors de la situation d'évaluation ;
- d'estimer simplement la précision des mesures qu'il est amené à réaliser ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour répondre aux questions posées ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations quantitatives. Ces relations sont données lorsqu'elles ne sont pas explicitement répertoriées dans la colonne « connaissances » du programme ;
- d'interpréter et valider les résultats des travaux réalisés et d'en rendre compte, notamment par écrit.



12 / 18

En cours de situation d'évaluation, le candidat complète une fiche où il consigne les résultats de ses observations et mesures ainsi que leur interprétation. Toutes les indications utiles ne figurant pas explicitement dans les programmes de physique-chimie sont fournies dans le sujet.

Pour évaluer les connaissances et capacités du candidat, l'examineur s'appuie sur une grille d'évaluation nationale.

b) Épreuve ponctuelle - durée : 1 heure

Cette sous-épreuve, d'une durée d'une heure, se déroule en fin du cursus de formation et repose sur un sujet élaboré au niveau national qui permet d'évaluer par sondage des compétences terminales telles que définies dans le programme. Ce sujet, à dominante expérimentale, implique la réalisation effective par le candidat d'une ou plusieurs expériences, éventuellement assistées par ordinateur. Il est conçu en référence explicite aux compétences terminales attendues.

Au cours de cette sous-épreuve, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre, en les justifiant, les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités utilisés lors de la situation d'évaluation ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour répondre aux questions posées ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations quantitatives. Ces relations sont données lorsqu'elles ne sont pas explicitement répertoriées dans la colonne « connaissances » du programme ;
- d'estimer simplement la précision des mesures qu'il est amené à réaliser ;
- d'interpréter et valider les résultats des travaux réalisés et d'en rendre compte, notamment par écrit.

En cours d'épreuve, le candidat complète une fiche où il consigne les résultats de ses observations et mesures ainsi que leur interprétation.

Toutes les indications utiles ne figurant pas dans les programmes de physique-chimie sont fournies dans l'énoncé.

Pour évaluer les compétences, connaissances et capacités du candidat, l'examineur s'appuie sur une grille d'évaluation nationale.

4. Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuve (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque partie de la situation d'évaluation est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger dans le temps imparti.

Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation en sont précisées. Il n'est pas enlevé de point pour les réponses fausses.

La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviennent dans l'appréciation des copies.



13 / 18

Calculatrices et formulaires

L'emploi des calculatrices est autorisé dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Remarques sur la correction et la notation

Les concepteurs de sujets veillent, dans leurs propositions, à mettre en évidence les compétences, les capacités et les connaissances évaluées.

Les consignes de correction doivent permettre aux correcteurs de prendre en compte la démarche, les tentatives pertinentes, les résultats partiels et la cohérence globale des réponses dans l'appréciation du candidat.

ANNEXE 3 : INSCRIPTION AU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION



14 / 18

La campagne d'inscription aux formations « public volontaire » se termine le **18 septembre 2020**. Pour s'inscrire aux formations à candidature individuelle, il faut accéder à GAIA via [ESTEREL](#).

1. >> Mes Applications
2. >> Formations et Ressources
3. >> GAIA Accès individuel
4. >> Inscription individuelle
5. >> CANDIDATURES INDIV. HORS PRÉPA CONCOURS EEO 141
6. >> Entrez le numéro du **DISPOSITIF** tel qu'il vous est proposé ci-dessous.

Pour les ateliers didactiques, le numéro du dispositif est : 20A0230332.



15 / 18

CANDIDATURE INDIVIDUELLE « PUBLIC VOLONTAIRE »

Dispositif : 20A0230129 - LYCÉE PRO : ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN LP

Module : 44496 - ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Contenu : Analyser à travers des outils les raisons des difficultés-Proposer des leviers de motivation et d'accompagnement-Adapter son enseignement en fonction des situations

Objectif : Regroupement départemental

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44497 - MÉCANISMES NEUROCOGNITIFS ET COMPORTEMENTAUX

Contenu : Connaître les différents mécanismes neurocognitifs et comportementaux liés aux processus d'apprentissage -connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage en prenant en compte les apports de la recherche

Objectif : Regroupement départemental

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D



PUBLIC DÉSIGNÉ

DISPOSITIF : 20A0230130 - TRANSFORMATION DE LA VOIE PRO

Module : 44498 - CHEF D'ŒUVRE BAC PRO

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de ce dispositif pédagogique dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44499 - CHEF D'ŒUVRE CAP

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de ce dispositif pédagogique dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44500 - CO-INTERVENTION

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de ce dispositif pédagogique dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44501 - CONSOLIDATION FRANÇAIS

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de ce dispositif pédagogique dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44502 - CONSOLIDATION MATHS

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de ce dispositif pédagogique dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44503 - ESPAGNOL-LETTRES : TRANSFORMATION DE LA VOIE PRO

Contenu : Accompagnement à la réforme de la voie pro

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44504 - FAMILLE MÉTIERS : NUMÉRIQUE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers du numérique et de la transition énergétique dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44505 - FAMILLE DE MÉTIERS : ALIMENTATION

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers de l'alimentation dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44506 - FAMILLE DE MÉTIERS : BEAUTÉ BIEN-ÊTRE

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers de la beauté et du bien-être dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44507 - FAMILLE DE MÉTIERS : BOIS

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers du bois dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44508 - FAMILLE DE MÉTIERS : COIFFURE

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers de la coiffure dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44509 - FAMILLE DE MÉTIERS : HÔTELLERIE RESTAURATION

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers de l'hôtellerie et de la restauration dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44510 - FAMILLE DE MÉTIERS : MAINTENANCE

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers de la maintenance dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44511 - FAMILLE DE MÉTIERS : MODÉLISATION NUMÉRIQ. BÂTIMENT

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

Module : 44512 - FAMILLE DE MÉTIERS : RÉALISATION PROD. MÉCANIQUES

Contenu : À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront mieux s'approprier les objectifs ainsi que la mise en place de la famille des métiers de la réalisation des produits mécaniques dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Objectif : Accompagnement de la réforme

Durée : 6 h, **Responsable** : EEO DOYEN IEN 2D

ANNEXE 5 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS

Emmanuel DENISE	Établissements du Var et lycée professionnel Auguste Escoffier de Cagnes-sur-Mer
Jean-Pierre NUZZO	Établissements des Alpes-Maritimes excepté le lycée professionnel Auguste Escoffier de Cagnes-sur-Mer

Adresse mail commune : ien.eg-mspc@ac-nice.fr